



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 11251

Texte de la question

M. Jean-Pierre Chevenement rappelle a M. le ministre des affaires etrangeres que le francais est une des six langues officielles et des deux langues de travail de l'ONU. Alors que la France participe a de nombreuses operations militaires des Nations Unies, sa langue est ignoree sous pretexte que l'anglais doit etre la seule langue de la chaine de commandement des Nations Unies. Il lui demande si la France a accepte qu'une seule langue soit utilisee par le commandement des forces de l'ONU, s'il apparait politiquement et humainement recevable que cette langue soit celle de la premiere puissance du monde, et si cet etat de fait lui semble de nature a renforcer la credibilite des Nations Unies.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires etrangeres sur la place du francais aux Nations Unies. Le ministre partage la preoccupation exprimee par l'honorable parlementaire et peut l'assurer que les services competents de son departement ministeriel sont particulierement vigilants en la matiere. Ils veillent en premier lieu au respect des regles applicables en matiere d'usage des langues officielles et de travail des Nations Unies, et s'elevent contre tout manquement a ces regles qu'elles portent sur l'interpretation, la traduction ou la diffusion de la documentation. La France a ainsi notamment obtenu du secretariat des Nations Unies qu'il precise que l'anglais et le francais sont les langues de travail de toutes les operations de maintien de la paix, l'usage d'une autre langue officielle pouvant toutefois etre recommande en fonction des conditions locales (par exemple l'espagnol au Salvador pour l'ONUSAL). L'action du ministere des affaires etrangeres vise egalement a encourager le recrutement par les Nations Unies de fonctionnaires francophones, en particulier dans les agences ou institutions ou ils sont notoirement sous-representes. La place de notre langue aux Nations Unies tient en effet a cette presence francophone. Elle repose egalement sur la volonte des pays qui partagent avec nous l'usage du francais de faire respecter son statut. Aussi, la France a-t-elle mobilise sur cette question ses partenaires francophones a l'occasion du recent sommet de l'ile Maurice.

Données clés

Auteur : [M. Chevènement Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11251

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 1994, page 675

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2298